



Inde Désert et palais du Rajasthan + Bénarès

Best of du Rajasthan, de Jaisalmer au Taj Mahal et découverte de Bénarès

Il nous en fera voir de toutes les couleurs, le Rajasthan ! Ville bleue, ville rose, villages pastoraux, désert... Savez-vous que non loin des palais des maharadjahs et des forts rajputs vivent, dans le désert du Thar, en harmonie avec leur environnement, les Bishnois, des populations écologistes ? A dos de dromadaire, nous partirons à la rencontre de peuples insolites qui perpétuent les coutumes ancestrales. Au programme également : train-couchettes pour une immersion dans l'«Inde vraie», bivouac et nuits dans de petits havelis avant de poser le pied au majestueux Taj Mahal. Un voyage comme une évidence.

A la suite de cette découverte aux couleurs du Rajasthan, nous vous proposons de vous mêler aux pèlerins de Bénarès, ville trépidante, ancestrale et mystique...

Vous aimerez...

- Participer à une méharée dans le désert du Thar avant de faire la découverte de la ville la plus sacrée d'Inde
- Faire un survol du Fort de Mehrangarh en tyrolienne et randonner au temple de Sravasti à Pushkar au milieu des pèlerins hindous
- Varier les modes de découverte : marche, autorickshaw, dromadaire, train, vélo pour une meilleure proximité avec la population indienne

Comparez... vous préférerez !

~ Bonne nouvelle ! Le prix du e-visa pour l'Inde est à la baisse : 25 \$ de juillet à mars, et 10 \$ d'avril à juin pour les séjours de moins de 30 jours.

Conseil du pro !

Un passage au ghât Manikarnika où sont pratiquées les crémations sur les berges du Gange est une expérience aussi forte que déroutante ! Par respect, il est aussi demandé de ne pas prendre de photos.

Infos clés !

Circuit accompagné
groupe de 4 à 14 personnes

16 jours

niveau **Tranquille**

Culture & civilisations, Découverte.

●●●●●
Nature

●●●●●
Culture

●●●●●
Rencontre

Code : IDE30E

VOTRE VOYAGE

J1 Paris - Delhi. Vol aller

Vol pour Delhi. Suivant les horaires d'avion, arrivée le jour 1 en soirée à Delhi ou le jour 2 tôt le matin. Nuit à l'hôtel ou dans l'avion suivant les horaires de vol.

Nuit à bord.

J2 Delhi - Jaisalmer. Passez du Old au New Delhi

Matinée dédiée à la découverte de la capitale de l'Inde qui se divise en deux parties : Old Delhi et New Delhi. Tôt le matin, balade à vélo dans Old Delhi, qui fut la capitale de l'Inde musulmane entre le XVIIème et XIXème siècle. Le petit déjeuner sera pris durant le tour à vélo d'Old Delhi dans un restaurant typique. On y retrouve de nombreuses mosquées dont la fameuse Jama Masjid, la plus grande mosquée du sous-continent, des mausolées d'empereurs moghols dont celle d'Humayun et le Fort Rouge qui est un imposant fort en grès rouge construit à l'apogée de l'empire musulman Moghol. Enfin, le quartier de Chandni Chowk abrite un fabuleux bazar dans lequel nos visiteurs se font un plaisir de se perdre. La vieille ville se présente comme un enchevêtrement d'étroites ruelles qui serpentent au milieu d'imposantes maisons aux murs inclinés. Puis visite en minibus de New Delhi, qui témoigne quant à elle de l'ère coloniale britannique : Connaught Place, India Gate, Parlement, President's House, et regorge de temples et monuments religieux hindous et sikhs. Au carrefour de différentes civilisations qui ont influencé le devenir de l'Inde, Delhi est une étape obligée dans votre rencontre avec la culture indienne. Dans l'après-midi, transfert vers la gare et départ pour la « cité du désert » abritant le célèbre fort doré de Jaisalmer. Dîner sous forme de panier pique-nique à bord.

Note : la balade en vélo dans Old-Delhi est facultative. Si vous arrivez le J1 dans la nuit et que vous préférez profiter d'un réveil plus tardif, le RDV se fera au petit déjeuner vers 9h00 avec le reste du groupe.

Petit déjeuner, déjeuner et dîner inclus.

Nuit à bord.

J3 Jaisalmer. À la croisée de l'Orient et l'Occident à Jaisalmer

Assistance à la gare et transfert à l'hôtel. Construite en 1156 après JC par Rawal Jaisal, un descendant du clan Yadav au sommet de la colline Trikuta, Jaisalmer s'imposa en tant que capitale du territoire. A l'époque médiévale, la ville a assis sa réputation et prospérité sur le commerce entre l'Inde, l'Egypte, l'Arabie, la Perse, l'Afrique et l'Occident puisqu'elle constituait une ville étape. Les rues étroites de la ville fortifiée et les artisans (tissage, bijoux en argent, pierre) travaillant encore à l'ancienne contribuent à préserver une atmosphère traditionnelle et authentique. Après-midi dédié à la découverte de l'unique fort habité du Rajasthan, ses havelis et le palais de Jaisalmer. La ville est réputée pour ses havelis, maisons de maître remarquables, érigées à partir du XVIIIème siècle par des membres de la caste des marchands Baniya, ornées d'un travail très fin de la pierre, spécialité des artisans locaux.

Petit déjeuner, déjeuner et dîner inclus.

Nuit à l'hôtel.

J4 Jaisalmer - Bharadia. Départ de votre méharée à Jambha

Après le petit déjeuner, route vers Jhamba (170 km, 3-4h), où vous attend votre attelage de dromadaires. Avant de débiter la méharée dans le désert de Thar et les villages bishnoïs, vous visiterez le temple de Guru Jambheshwar, le fondateur de la communauté bishnoï. Les Bishnoïs sont les membres d'une communauté créée par le guru Jambheshwar Bhagavan, appelé familièrement Jambaji (XVème siècle) surtout présente dans l'état du Rajasthan. Ils se situent majoritairement dans les régions de Jodhpur et de Bikaner, et dans une moindre mesure dans l'état voisin de l'Haryana en Inde. Les Bishnoïs suivent vingt-neuf principes édictés par leur guru et se caractérisent par leur végétarisme et un respect strict de toute forme de vie. On les définit souvent comme ayant une forte conscience écologique. La communauté Bishnoï vit paisiblement dans des villages isolés loin des centres de peuplement et sont environ sept millions en Inde. Tentes et couvertures fournies (apportez votre drap de sac ou un sac à viande).

Petit déjeuner, déjeuner et dîner inclus.

Nuit en bivouac.

J5 Bharadia - Jodhpur. Méharée dans le désert jusqu'à Khalatel

Après le petit déjeuner, poursuite de la méharée jusqu'à Khalatel. Possibilité d'y visiter une école publique (hors

week-ends, jours fériés et vacances scolaires). Route pour Jodhpur et reste de la journée libre.

Petit déjeuner et déjeuner inclus, dîner libre.

Nuit à l'hôtel.

J6 Jodhpur - Salawas. Découverte de la ville bleue du Rajasthan

Matinée dédiée à la visite de Jodhpur, la "ville bleue" du Rajasthan qui constituait l'une des étapes des commerçants de la route de la soie au XVI^{ème} siècle. La ville a gardé cette tradition d'hospitalité qu'elle continue d'offrir à tout voyageur de passage. Découverte du temple Jaswant Thada d'où vous bénéficierez d'une vue imprenable sur la vieille ville de Jodhpur et l'impressionnant Fort Meherangarh. La visite se termine par un survol de l'enceinte du Fort Mehrangarh en tyrolienne. Déjeuner puis route vers le village de Salawas. Installation à la maison d'hôtes et petite balade dans la campagne environnante. Nuit en maison d'hôtes.

Petit déjeuner, déjeuner et dîner inclus.

Nuit en chambre d'hôtes.

J7 Salawas - Udaipur. En route pour Ranakpur !

Route vers Udaipur. En chemin, halte à Ranakpur, l'un des plus importants centres religieux d'Inde, abritant un complexe de temples jaïns exceptionnel. A votre arrivée à Udaipur, croisière sur le lac Pichhola et fin de journée libre. Nuit en hôtel de charme.

Petit déjeuner et déjeuner inclus, dîner libre.

J8 Udaipur - Pushkar. Admirez la multitude de palais du City Palace

Découverte de la ville d'Udaipur, notamment le City Palace, édifice royal de couleur blanche, construit en 1725 au sommet d'une colline et qui renferme divers palais très variés tels que Dilkush Mahal, Sheesh Mahal, Moti Mahal, le Palais de Krishna... tous richement décorés. Le palais s'étend le long des berges du lac Pichhola. Puis route vers Pushkar, considérée comme l'un des lieux les plus sacrés d'Inde et qui posséderait l'unique temple dédié au Dieu Brahmâ, le créateur de la Trinité hindoue.

Petit déjeuner, déjeuner et dîner inclus.

Nuit à l'hôtel.

J9 Pushkar - Jaipur. Plongez dans les bazars de la ville rose

Lever matinal pour assister aux ablutions des pèlerins hindous sur les ghâts du lac sacré de Pushkar. Après le petit déjeuner, courte randonnée de 2-3h jusqu'au temple Sriviti, perché au sommet d'une colline d'où vous bénéficierez d'une vue inédite sur Pushkar. Tout au long de votre ascension, vous côtoierez des pèlerins hindous et les nombreux singes qui habitent la colline.

Route vers Jaipur et arrivée dans l'après-midi. Jaipur, la "ville rose" et capitale du Rajasthan, est une ville médiévale très vivante, animée par ses divers bazars et par ses habitants Rajputs vêtus des vêtements traditionnels. En soirée, rendez-vous dans la maison d'une famille indienne afin de partager le dîner ensemble. Si vous le souhaitez, la maîtresse de maison pourra vous initier aux techniques culinaires de base, dont la préparation d'un plat végétarien et de chapatis (pain indien). Nuit en haveli.

Petit déjeuner, déjeuner et dîner inclus.

2 heures 30 d'activité. Nuit en chambre d'hôtes.

J10 Jaipur - Amber. Excursion au Fort d'Amber

Après le petit déjeuner, excursion au Fort d'Amber auquel vous accéderez en 4x4. Le fort date de la fin du XVI^{ème} siècle et fut construit sous les ordres du commandant Rajput de l'armée d'Akbar alors qu'Amber était la capitale du comté de Jaipur. Après-midi dédié à la visite de Jaipur : le Hawa Mahal (le Palais des Vents), l'Observatoire et le City Palace Museum (le musée du palais du Maharajah de Jaipur). Balade en rickshaw afin de vous faufiler dans les ruelles de la vieille ville. Fin de la journée libre. Nuit à Jaipur en haveli.

Petit déjeuner et déjeuner inclus, dîner libre.

Nuit en chambre d'hôtes.

J11 Jaipur - Agra. La capitale Moghol d'Akbar et son Panch Mahal

Route vers Agra. En chemin, vous visiterez Fatehpur Sikri, la capitale de l'empire Moghol de 1571 à 1585 durant le règne du célèbre empereur Akbar. Après sa mort, la ville sera rapidement abandonnée, d'où son surnom de "ville

fantôme". Cette ville fortifiée renferme le palais Panch Mahal, mystérieux à l'image du fort qui l'abrite. Visite également du Fort d'Agra, bâti en grès rouge et marbre blanc et qui témoigne de la puissance et de l'influence d'antan de l'empire Moghol.

Petit déjeuner, déjeuner et dîner inclus.

Nuit à l'hôtel.

J12 Agra - Bénarès. Admirez le "Baby Taj" et le Taj Mahal

A l'aube, visite de l'une des sept nouvelles merveilles du monde : le Taj Mahal qui se pare d'une nouvelle robe à chaque nouveau rayon du soleil qui vient flirter avec le mausolée de marbre blanc. Retour à l'hôtel pour le petit déjeuner. Dans l'après-midi, rendez-vous au mausolée d'Itimah-ud-Daulah, plus communément surnommé le "Baby Taj", car son architecture préfigurait déjà la construction de son illustre aîné. Par la suite, vous vous rendrez dans la proche banlieue d'Agra, à Sikandra, où repose le grand empereur moghol Akbar dans un colossal mausolée à l'image de son règne. En fin de journée, vous prendrez place aux jardins Mehtab Bagh, sur l'autre rive de la rivière Yamuna faisant face au Taj Mahal. Vous profiterez d'une dernière perspective sur l'immense monument de marbre, avant d'être transférés à la gare, en début de soirée, pour un train de nuit en direction de Varanasi, la ville sacrée des Hindous. Nuit à bord.

Attention : bien que le train parte tard le soir, vous devrez libérer votre chambre d'hôtel vers midi. Vous pourrez bien sûr laisser vos bagages à l'hôtel en attendant le départ.

Petit déjeuner inclus, déjeuner et dîner libres.

Nuit à bord.

J13 Bénarès. Petit saut à Sarnath avant de déambuler dans Bénarès

Arrivée à l'aube. Assistance à la gare et excursion à Sarnath, vestiges d'une université de l'antiquité où Bouddha prêcha son premier sermon. Retour à Bénarès et reste de la journée libre dans ce haut lieu de pèlerinage hindou. De nombreux fidèles viennent se purifier dans les eaux du Gange et exécutent la crémation de leurs proches avant de jeter les cendres dans le fleuve sacré. Assister au bain salvateur des hindous dans le Gange est l'une des expériences les plus marquantes d'une visite en Inde. En soirée, n'hésitez pas à vous rendre sur les berges du Gange afin d'assister aux rituels des hindous.

Petit déjeuner, déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.

J14 Bénarès. Assistez aux cérémonies sur les Ghâts le long du Gange

A l'aube, rendez-vous sur les fameux Ghâts, marches descendants jusqu'au Gange, pour assister aux cérémonies matinales. Retour à l'hôtel pour le petit déjeuner et matinée libre. Vous pourrez en profiter pour retourner sur les Ghâts et vous balader dans les petites ruelles.

Dans l'après-midi, vous embarquerez sur les berges de Ramnagarh pour une croisière de 2h sur le Gange. Laissez-vous bercer par les mouvements des rameurs et la mélodie traditionnelle du sitar et de la tabla. Arrivée à Bénarès au crépuscule pour assister à la cérémonie de l'Aarti où une foule de pèlerins est réunie sur les Ghâts. Chants religieux, méditations et offrandes au Gange alimentent cette soirée exceptionnelle.

Notes :

- Un guide local francophone vous accompagnera les deux premiers jours à Varanasi (à partir de 2 inscrits).
- A partir de 4 inscrits, fin des services du guide accompagnateur francophone le J14 au soir.
- Les temples Durga et Vishwanath ne peuvent être visités de l'intérieur par les non-hindous.

Petit déjeuner inclus, déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.

J15 Bénarès - Delhi - Paris. Retour à la capitale

Après le petit déjeuner, matinée libre pour vous laisser parcourir Bénarès une dernière fois.

En fin de matinée, transfert à l'aéroport de Bénarès. Arrivée à Delhi dans l'après-midi puis, suivant les horaires, transfert à l'aéroport international pour votre vol retour.

Petit déjeuner inclus, déjeuner et dîner libres.

Nuit à bord.

J16 Paris

Arrivée à Paris.

N.B. :

L'Inde en fête !

- La foire de Pushkar : une ambiance exceptionnelle pendant la plus grande foire aux chameaux du pays.

- Le festival du désert : chameaux, acrobates, musiques et danses traditionnelles sont au rendez-vous lors de ce festival organisé dans les dunes de sable du désert de Thar, à Jaisalmer. Une réelle immersion dans la culture rajasthanaïse !

Le départ du 06/02/2020 permet de participer à ces festivités !

- Le festival de Holi : marquant la fin de l'hiver et le début du printemps, cette fête religieuse hindoue est mondialement réputée pour les poudres colorées répandues par les habitants dans le pays entier.

Deux départs permettent de participer à ce festival de couleurs : le 29/02/2020 où vous pourrez profiter des festivités à Jaipur et le 07/03/2020 à Jaisalmer.

Lors de votre inscription, merci de nous faire parvenir votre date de naissance ainsi que vos coordonnées de passeport (numéro, date d'émission, date d'expiration) pour la réservation du trajet en train.

CARTE



DATES ET PRIX

Le prix comprend :

- ~Le vol international et les transferts depuis et vers l'aéroport d'arrivée
- ~L'accompagnement par un guide local francophone (ou d'un guide anglophone avec traducteur francophone)
- ~Les services de chauffeurs, d'un cuisinier, de porteurs, de chameliers
- ~Les transports pendant tout le voyage
- ~L'hébergement en chambre (ou tente) double (ou plus rarement triple)
- ~Le matériel de camping (tente, matelas de sol, vaisselle et matériel de cuisine)
- ~Les petits déjeuners, déjeuners et dîners (à l'exception de ceux indiqués comme libres dans le programme)
- ~Les visites, les entrées de sites ou parcs et les activités indiquées dans le programme (et non optionnelles ou effectuées durant les temps libres)
- ~L'assistance de notre partenaire local durant le voyage
- ~Et, en bonus chez Nomade Aventure, pas de frais de dossier !

Le prix ne comprend pas :

- ~Les repas indiqués comme libres dans le programme
- ~Les boissons
- ~Le port de bagages, les pourboires aux guides et chauffeurs
- ~Les frais de visa
- ~Les assurances éventuelles
- ~Le supplément chambre individuelle

Prix sans aérien

Prix du voyage sans transfert aérien : à partir de 1953€

Frais d'annulation

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible NOMADE AVENTURE et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation selon le barème ci-dessous :

Plus de 60 jours avant la date de départ : 15% du prix total* du voyage

De 60 à 31 jours avant la date de départ : 28% du prix total* du voyage

De 30 à 14 jours avant la date de départ : 36% du prix total* du voyage

De 13 à 7 jours avant la date de départ : 54% du prix total* du voyage

A moins de 7 jours de la date de départ : 66% du prix total* du voyage

(*) Voir "total général (assurances incluses)" dans la rubrique "PRIX" du bulletin d'inscription.

Pour plus de détails sur les conditions et frais d'annulation, annulation/résolution par certains participants et maintien du voyage pour les autres, consultez les articles 6, 6.1 et 6.2 dans les conditions de vente.

DÉTAILS DU VOYAGE

Niveau physique et préparation

Ce voyage convient à toute personne en bonne condition physique.

On sera combien ?

De 4 à 15 personnes (exceptionnellement 16 si les derniers s'inscrivent à 2).

On dort où ?

Hôtels, bivouac et maisons d'hôtes.

Liste des hôtels (sous réserve de disponibilité) :

- Delhi : Surya International
- Delhi - Jaisalmer : train couchette
- Jaisalmer : Golden Haveli
- Désert du Thar : tente
- Jodhpur : Krishna Prakash Haveli
- Salawas : chez l'habitant, village de tisserands
- Udaipur : Swaroop Vilas
- Pushkar : Pushkar Resort
- Jaipur : Suryaa Villa
- Agra : Siris 18
- Agra - Varanasi : train couchette
- Varanasi : Suryaa Kaiser Palace

Détails des hôtels sélectionnés (ou catégorie similaire selon disponibilité) :

- Delhi : l'hôtel Surya International, situé dans le quartier de Karol Bagh, en plein cœur des petits marchés locaux de la ville, dispose d'une situation stratégique à mi-chemin entre la vieille ville mongole d'Old Delhi et la ville moderne de New Delhi.
- Jaisalmer : l'hôtel Golden Haveli est idéalement situé à environ 1 km (10 mn de marche) de la citadelle, ce qui lui permet d'être dans une zone plus calme, tout en étant à proximité de l'agitation des bazars de la citadelle. Bâti dans le style typique des pierres dorées de la région, cet établissement dispose d'une piscine agréable et d'une belle vue sur le fort depuis la terrasse de son toit.
- Jodhpur : l'hôtel Krishna Prakash Heritage Haveli est situé en plein cœur du quartier historique de la "ville bleue" et ses fabuleux bazars. Son architecture typique des havelis du Marwar et son emplacement en contrebas du Fort Meherangarh, en font un superbe endroit pour vous relaxer après une journée de visites. Vous apprécierez notamment sa terrasse surplombant la ville et offrant des vues magnifiques sur l'un des plus beaux forts du Rajasthan.
- Salawas : rendez-vous dans l'arrière-pays du Rajasthan et de la région du Marwar, en plein cœur d'un village de tisserands, où vous serez chaleureusement accueillis par Chotaram et sa famille pour une immersion dans l'Inde rurale. Vous serez logés dans des huttes bâties en respect des méthodes traditionnelles du désert et vous partirez à la découverte du village où les petits métiers artisanaux sont toujours à l'oeuvre. Sans oublier, une nouvelle excursion dans le désert du Thar pour une rencontre avec sa faune, dont son antilope "Blackbuck" caractéristique, et sa communauté écologique et semi-nomade : les Bishnoïs.
- Udaipur : l'hôtel Lavitra est situé en plein cœur de la "ville blanche", au milieu des lacs Fateh Sagar, Swaroop Sagar et Pichola. Le soir venu, nous vous suggérons de rejoindre les berges du lac Pichola pour prendre votre dîner sur l'une des nombreuses terrasses que la ville à offrir. A ce titre, nous pouvons vous conseiller le restaurant Ambrai (15 mn de marche depuis l'hôtel) dont la terrasse offre une vue sur le City Palace et le Lake Palace, illuminés de mille feux dès la nuit tombée. Pensez à réserver à l'avance avec l'aide de votre guide.
- Pushkar : l'hôtel Pushkar Resort situé un peu en retrait de la frénésie de la petite ville de Pushkar, vous promet une pause bien méritée dans votre séjour. L'établissement possède un beau parc paysager et de charmants petits cottages individuels joliment décorés, ainsi qu'une piscine qui ne manquera pas de vous satisfaire après un long trajet depuis Udaipur.
- Jaipur : l'hôtel Suryaa Villa est un petit hôtel familial, situé dans un quartier calme au sud des bazars de la "ville rose". Vous apprécierez la gentillesse de son personnel, le côté intimiste et la tranquillité des lieux, à l'écart de l'agitation de la ville. Un aspect très appréciable après une journée riche en visites au cœur de la grande capitale du Rajasthan.
- Agra : l'hôtel Royale Regent au confort moderne offre une belle terrasse surplombant la ville avec au loin le Taj Mahal en ligne de mire.
- Varanasi : l'hôtel Surya située dans l'ancien palais Kayser du 18ème siècle, offre un beau parc paysager, avec une agréable piscine, à l'abri du bruit et de l'agitation des petites ruelles de Varanasi. Un aspect très recherché après une immersion dans le tumulte de l'une des plus vieilles cités du monde, dont l'atmosphère, si spéciale et magique, peut tout de même se révéler oppressante.

A votre arrivée, on vous demandera, au passage de la douane, votre lieu d'hébergement ou votre adresse locale, à cette question précisez les coordonnées suivantes (que vous passiez ou non votre première nuit dans cet établissement, ce n'est qu'une formalité) :

Hotel Sun Star Grand :

Adresse : 7A/17, Channa Market,
WEA, Karol Bagh,
New Delhi, 110005, Inde
Téléphone : +91 80101 14400

Chambre individuelle

Vous pouvez souscrire lors de votre réservation un supplément pour bénéficier d'une chambre individuelle (dans les hébergements où cela est possible), à partir de 425€ selon les dates et disponibilités.

A table !

La gastronomie du Nord de l'Inde est riche, épicée et inspirée de la cuisine perse. Les plats se composent souvent de galettes de blé (naans et rotis sont les plus communs) ou de riz accompagnés de plats en sauce (viande ou légumes). Les lentilles sont également très appréciées.

Suivez le guide !

Guide accompagnateur spécialisé et francophone, chauffeurs, guides locaux dans le désert.

Pour les groupes de moins de 4 personnes à Bénarès, pas de guide accompagnateur francophone, vous aurez un guide local francophone pour Sarnath.

A partir de 4 inscrits pour Bénarès, le guide accompagnateur francophone vous accompagnera jusqu'au soir du J14.

On se déplace comment sur place ?

Suivant les disponibilités au moment où nous recevons vos coordonnées de passeport, la réservation du train peut être en 2^{de} classe ou en 3^{ème} classe. Ces deux classes sont climatisées, la différence principale venant du nombre de couchettes prévues dans chaque compartiment.

Voyager par le train de nuit en Inde est une expérience unique que nous souhaitons vous faire vivre. Cependant, les trains indiens peuvent avoir du retard ou réserver de mauvaises surprises aux passagers (un autre passager "squattant" votre couchette, plus de place pour votre bagage, le bruit que peuvent faire les autres passagers, etc.). Dans ces cas-là, la meilleure attitude à adopter est de considérer ces aléas comme une expérience "indienne", et de régler les problèmes éventuels avec le contrôleur et avec patience.

Volez en bonne compagnie !

Vols réguliers Air France, Air India, KLM, Lufthansa, Jet Airways.

Un vol domestique est prévu entre Bénarès et Delhi. Depuis le 05/06/2013, une décision gouvernementale a abaissé la franchise bagage en soute à 15 kg (classe éco) pour tous les vols intérieurs en Inde. Le kg supplémentaire sera payable au comptoir d'enregistrement de l'aéroport et sera facturé environ 5 \$.

Nous vous recommandons donc de voyager léger.

On se donne RDV où ?

Pour les voyageurs prenant leurs vols internationaux avec Nomade, l'accueil par votre guide accompagnateur ou le transfériste se fera à l'aéroport après le passage des douanes. Il disposera soit d'un panneau avec vos noms, soit d'une pancarte Nomade Aventure.

Esprit du voyage

La réussite de tout voyage est un délicat mélange de bonne humeur, de sentiments d'entraide, de convivialité, d'esprit de découverte, de bonne volonté, d'une participation aux tâches communes ainsi que le respect des traditions locales. Et n'oubliez pas, des imprévus sont toujours possibles, dans ces moments adoptez la Nomade attitude : patience et tolérance.

Il est important de noter que les trains sont souvent retardés en saison hivernale.

BUDGET

Budget sur place

Prévoir environ 150 € pour les repas et frais non compris.

Concernant le budget pour vos repas libres, comptez généralement entre 3 et 5 € pour un plat + boisson dans un restaurant local.

Pourboires

Le pourboire est une coutume très ancrée dans la vie quotidienne des indiens. A chaque service rendu, un pourboire est remis. Ne pas remettre de pourboire est tout de suite interprété comme une insatisfaction (ou une incivilité) de votre part.

Afin de vous épargner des sollicitations trop fréquentes, nous prenons en charge une partie des pourboires : chameliers, guides locaux, cuisiniers lors de la méharée, serveurs, etc.

Il ne restera à votre charge que les pourboires pour votre guide, votre (vos) chauffeur(s) et les bagagistes. Voici une idée des montants à prévoir :

- Environ 300 roupies par personne et par jour pour votre guide principal.
- Environ 200 roupies par personne et par jour pour votre(vos) chauffeur(s).
- Environ 10 roupies par bagage pour les bagagistes.
- Environ 10% de la note pour les serveurs (lorsque les repas sont pris en charge par le guide, il remettra le pourboire lui-même).
- Environ 100 roupies par personne pour les bateliers à Bénarès.

Toutefois, il est important de considérer que le pourboire, demeurant facultatif (n'étant pas une partie du salaire), doit être accordé en fonction de votre niveau de satisfaction du travail et des petites attentions de l'équipe local.

EQUIPEMENT

Petit équipement personnel

- Lunettes de soleil
- Gourde isotherme (1 L min.)
- Lampe de poche et/ou lampe frontale (étanche le cas échéant)
- Crème solaire haute protection
- Chapeau ou casquette couvrante sur le cou
- Adaptateur de prise électrique

Pharmacie personnelle

Crème anti-moustiques ou citronnelle, collyre, pastilles pour la gorge, antiseptique et anti-spasmodique intestinal, quelques pansements, antalgique...

On prend quels bagages ?

- Un sac de voyage ou valise à roulettes
- Un petit sac à dos pour les affaires quotidiennes

On met quoi dans la valise ?

- Chaussures : une paire de bonnes baskets, une paire de chaussures légères pour la détente, des tongs (cela permet de prendre une douche n'importe où, avec parfois moins d'hésitation !), lacets de rechange, chaussettes légères avec une ou deux paires de chaussettes de randonnée.
- Vêtements légers pour la journée et vêtements chauds pour la nuit, pour les séjours dans le désert de septembre à mars. Ces vêtements doivent être amples et confortables en toute occasion. Pas de shorts, de bermudas ou de débardeurs dans les villes, même pour les hommes. Pour les femmes, pas de caleçons, pas de jupe et robe courte ou près du corps.

FORMALITÉS ET SANTÉ

Formalités spécifiques

- ** Passeport valide 6 mois après le retour et 2 pages du passeport vierges et consécutives.
- ** Le visa sera émis pour 30 jours maximum à compter de la date d'arrivée en Inde. Pour un séjour excédant 30 jours, opter pour la procédure de demande de visa habituelle (via VFS).
- ** Le voyageur doit être en possession de son billet d'avion A/R.
- ** Le voyageur peut faire une demande ETA entre 1 mois et 4 jours précédant son arrivée en Inde.

** Visa entrée simple uniquement. Pour un visa double/multi-entrées, opter pour la procédure de demande de visa habituelle (via VFS).

** L'ETA est émise au maximum 2 fois par an et par voyageur.

** Une fois l'ETA envoyée par email, l'imprimer et le présenter à l'aéroport d'arrivée en Inde. Les 9 aéroports qui acceptent l'ETA sont : Bangalore, Chennai, Cochin, Delhi, Goa, Hyderabad, Kolkata, Mumbai, Trivandrum.

** Vous devrez attendre de recevoir votre convocation au voyage pour vous connecter au site de l'ETA, faire votre demande en ligne, payer en ligne et l'imprimer le mail de confirmation.

A partir du 15 janvier 2017, une autorisation de sortie de territoire, pour tout mineur français voyageant à l'étranger sans ses parents, sera obligatoire. En conséquence, l'enfant mineur qui voyage sans ses parents devra présenter les trois documents ci-après :

- . Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport selon les exigences du pays de destination.
- . Formulaire d'autorisation de sortie du territoire, signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale (information disponible sur le site www.service-public.fr)
- . Photocopie du titre d'identité du parent signataire.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'autorisation de sortie du territoire concerne tous les mineurs voyageant sans leurs parents, qu'ils aient un passeport ou pas.

D'autre part, si vous voyagez seul(e) avec votre enfant (sans son autre parent) et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e) de l'autre parent, nous vous invitons en fonction de votre situation personnelle (jugement de divorce, jugement fixant la garde des enfants ou autres) à vérifier auprès des autorités administratives compétentes, que vous n'êtes pas empêchés de quitter de le territoire français, sans l'accord de l'autre parent. En outre, si le mineur voyage sans ses parents avec une personne majeure, les parents du mineur devront communiquer à NOMADE leurs coordonnées accessibles (tél., e-mail...) durant le voyage pour permettre au mineur ou au responsable NOMADE, d'établir un contact direct avec sa famille.

Passeport

Passeport en cours de validité pour les citoyens français (valable 6 mois après la date de retour), belges (valable au moins 6 mois au moment de la demande de visa) ou suisses (valable au moins 6 mois au moment de la demande de visa). Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches. À noter que le passeport doit avoir 3 pages vierges consécutives.

Passeport d'urgence. Ce document n'étant pas accepté partout, il faudra s'assurer, avant d'en faire la demande éventuelle, qu'il est reconnu par le pays concerné par le voyage ; on vérifiera également s'il implique une demande de visa (ce qui peut être le cas même pour des pays où on en est dispensé avec un passeport ordinaire).

Si vous voyagez avec vos enfants, sachez que, dorénavant, les mineurs, quel que soit leur âge, doivent eux aussi avoir un passeport individuel. La législation française stipule que les mineurs voyageant avec leurs deux parents, ou un seul des deux, n'ont pas besoin d'être en possession d'une autorisation de sortie du territoire. En revanche, ce document est obligatoire (depuis le 15 janvier 2017) si cette condition d'accompagnement n'est pas remplie. Dans ce dernier cas, l'enfant devra présenter : passeport (ou carte d'identité, selon les exigences du pays de destination) ; le formulaire d'autorisation de sortie du territoire, signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale (le formulaire d'autorisation de sortie du territoire est accessible sur le site www.service-public.fr) ; une photocopie du titre d'identité du parent signataire.

Lorsqu'un mineur voyage avec l'un de ses parents dont il ne porte pas le nom, il est fortement conseillé soit de pouvoir prouver la filiation (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15392>), soit de présenter une autorisation de sortie du territoire (formulaire Cerfa n° 15646*01) dûment remplie et signée par l'autre parent avec copie de sa pièce d'identité. Cette autorisation ne dispense pas de l'accomplissement de toute autre formalité spécifique à la destination concernant les mineurs.

De nouvelles mesures de sécurité sont entrées en vigueur dans les aéroports : les appareils électroniques (smartphones, tablettes, portables...) doivent être chargés et en état de fonctionnement pour tous les vols allant ou passant par les États-Unis et Londres. Les agents de contrôle doivent pouvoir les allumer. Par précaution, ayez votre chargeur à portée de main. Si votre appareil est déchargé ou défectueux, il sera confisqué. Cette mesure étant susceptible d'être étendue à d'autres aéroports, nous vous conseillons de charger vos appareils électroniques avant le vol quelle que soit votre destination.

Permis de conduire : pour éviter tout désagrément, il peut-être utile, même pour les pays extra-européens

reconnaissant officiellement sur leur territoire la validité du permis français, de se procurer également un permis de conduire international ou, à défaut, une traduction assermentée du permis français.

Visa

Le visa est obligatoire pour les ressortissants français, belges (<http://in.vfsglobal.be/>) ou suisses (<http://in.vfsglobal.ch/>). Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

E-TOURIST VISA

Les ressortissants français peuvent désormais faire une demande de e-Tourist Visa (entrées multiples) sur le site <https://indianvisaonline.gov.in/visa/tvoa.html> (formulaire de demande ; enregistrement d'une photo d'identité aux normes indiennes - couleur, format JPEG ; règlement : 39 euros) ; une fois l'e-Tourist Visa reçu par mail (3 à 4 jours), l'imprimer et le présenter à l'aéroport d'arrivée en Inde (obligatoirement : Bangalore, Bhubaneswar, Chennai, Cochin, Delhi, Goa, Hyderabad, Kolkata/Calcutta, Mangalore, Mumbai/Bombay, Port Blair, Pune, Trivandrum ; ou ports de Goa, Cochin et Mangalore), le voyageur étant en possession de son passeport et de son billet d'avion aller-retour ; les données biométriques sont prises à l'aéroport d'arrivée. L'e-Tourist Visa est émis pour 90 jours maximum à compter de la date d'arrivée en Inde (sa validité est d'un an).

Attention ! Tous les noms figurant sur le passeport doivent apparaître sur le e-visa (s'il y a lieu, nom d'épouse, nom d'usage, etc.).

Des e-visas à 11 euros (avril mai juin) et 25 euros (le reste de l'année) sont aussi proposés. Lorsque le voyageur a obtenu un tel e-visa, il dispose d'un mois pour entrer en Inde et, à compter du jour d'arrivée, son visa est valable 30 jours (2 entrées possibles). Les délais serrés de mise en oeuvre rendent ces e-visas peu sûrs et leur font préférer le visa valide un an. Si toutefois on choisissait cette formule, on sera attentif à ne pas faire sa demande trop tôt.

Attention ! Le e-Tourist Visa ne donne pas accès aux régions suivant : Sikkim, Arunachal Pradesh, Himachal Pradesh, Jammu et Cachemire, Ladakh, Manipur, Mizoram, Nagaland, partie de l'Uttarakhand, partie du Rajasthan (désert national, Water Canal, secteur à l'ouest de la route NH15).

DEMANDE DE VISA VIA VFS

Pour toute demande de visa et tout voyage ne correspondant pas aux conditions ci-dessus, on suivra la procédure suivante (dans ce cas, la demande de visa sera faite 20 jours minimum avant le départ). Le visa est alors valable 6 mois (entrées multiples). L'entrée devra donc avoir lieu dans les 6 mois qui suivent la date d'émission.

Demandes de visa via VFS : consulter le site (www.vfsglobal.com/india/france/how_to_apply.html), afin d'avoir des informations à jour. Attention ! désormais et avant toute démarche, un formulaire de demande de visa en ligne doit obligatoirement être complété. Ce formulaire, ainsi que les éléments de procédure, est disponible sur le site de VFS. Coût d'obtention du visa : 104,96 euros (95,00 euros de frais de visa + 3,00 euros de taxe ICWF + 6,96 de frais de service) ; supplément expédition Chronopost, 25,00 euros. Compter de 10 à 15 jours de délai pour l'obtention du visa. Horaires d'ouverture : VFS Paris, du lundi au vendredi, de 8h00 à 13h00 (demandes) et de 14h00 à 16h30 (retraits) ; VFS Lyon, demandes uniquement, de 9h00 à 14h00 sur rendez-vous (tél. 08 92 23 03 58) ; VFS Marseille, du lundi au vendredi, de 8h00 à 13h00 (demandes) et de 14h00 à 16h30 (retraits). Par ailleurs, des centres de dépôt sont ouverts à Bordeaux, Lille, Nice, Strasbourg et Toulouse. Dates fixes de fermeture (jours fériés français ou indiens) : 26 janvier, 9 mai, 14 juillet, 21 septembre, 2 octobre et 2 novembre. Pour les dates mobiles, vérifier sur le site de VFS.

Attention ! A compter du 10 juin 2019, les autorités indiennes exigent l'enregistrement des données biométriques des demandeurs au moment du dépôt du dossier auprès de VFS (personnes dispensées : moins de 12 et plus de 70 ans). Ce qui implique d'être alors présent en personne au centre de visas (une demande effectuée via une agence de visas dispense de cette obligation). Cette mesure ne s'applique pas, évidemment, au demandeurs de e-Tourist Visa, dont les données sont collectées à l'arrivée en Inde.

LES PHOTOS D'IDENTITE

Pour être acceptées par le gouvernement indien, vos photos devront impérativement être de format 5 cm x 5 cm et conformes aux normes ISO/IEC 19794-5 : 2005.

Couleur : les photos doivent être en couleurs et faire apparaître un teint naturel. Les photos en noir et blanc seront refusées.

Qualité : les photos scannées ou de mauvaise résolution seront refusées. Les photos doivent être nettes, sans pliures ni traces et imprimées sur du papier photographique standard.

Fond : il doit être clair et uni. Les photos sur fond coloré ou fantaisie seront refusées.

Cadrage : la prise de vue doit montrer un gros plan du visage et des épaules. Le visage doit apparaître au centre du

cadre, sans inclinaison et prendre entre 70 et 80% de la hauteur de la photo.

Expression : neutre, bouche fermée.

Cheveux : ils ne doivent pas masquer le visage.

Yeux : le sujet doit regarder l'objectif et avoir gardé les yeux ouverts. Les montures de lunettes doivent être discrètes et ne pas cacher les yeux. Les photos présentant un sujet portant des verres teintés ou ayant les yeux rouges seront refusées.

Couvre-chefs : ils ne sont pas acceptés. Le gouvernement indien tolère les accessoires portés pour des raisons religieuses, croyances ou antécédents ethniques, à la condition que le visage reste entièrement visible.

CONDITIONS PARTICULIERES

À partir d'octobre 2011, les voyageurs dans le Bengale occidental (secteurs de Darjeeling et Kalimpong notamment) devront fournir 2 photos d'identité, ainsi que les photocopies de leur passeport (pages utiles) et visa, à tous les hôtels dans lesquels ils séjourneront.

En cas de voyage combiné avec une destination voisine (Népal, Tibet, Bhoutan, Maldives, Sri Lanka) impliquant plusieurs entrées sur le territoire indien, les ressortissants français n'ont plus besoin d'obtenir de dérogation (pour les autres nationalités, se renseigner auprès du consulat).

Attention, un visa ne vous autorise pas à visiter l'ensemble du pays : certains territoires indiens sont soumis à des restrictions. Si vous voyagez seul, pour pouvoir vous rendre en Assam, au Sikkim, aux îles Laquedives, aux îles Andaman, il faut demander un permis spécial au Ministry of Home Affairs (South Block, New Delhi) au moins six semaines à l'avance. Renseignements auprès de la société VFS.

Si vous voyagez par notre intermédiaire.

Pour le Sikkim, spécifiez sur votre formulaire de demande de visa que vous vous rendez à Gangtok, Phodong et Pemayangtse, afin d'obtenir le permis spécial avec votre visa.

Pour l'Assam et les îles Laquedives : le permis sera demandé à la réservation des prestations. Vous devrez pour cela nous fournir, à l'inscription, la photocopie de votre passeport et indiquer votre profession.

Pour les îles Andaman, le permis se prend sur place, à l'arrivée à l'aéroport de Port Blair.

Attention ! en cas de voyage combiné Inde-Népal ou Inde-Bhoutan, il est à noter que la loi indienne interdit d'entrer en Inde depuis le Népal ou le Bhoutan avec des roupies indiennes (conséquence logique de l'interdiction d'importer et d'exporter des roupies indiennes). Les contrevenants s'exposent à des sanctions.

Besoin d'un VISA : Cliquer ici

Vaccins obligatoires

Il n'y en a pas pour les voyageurs en provenance d'Europe ou des États-Unis, mais un certificat de vaccination contre la fièvre jaune peut être exigé pour les voyageurs en provenance des pays d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine où la maladie peut être présente.

Vaccins conseillés

Comme pour tout voyage, il est important d'être immunisé contre :

- diphtérie, tétanos, poliomyélite ;
- hépatites A et B ;
- coqueluche (dont la réapparition chez les adultes, même en France, justifie la vaccination pour tout voyage).

Mais aussi contre la fièvre typhoïde (le sous-continent indien étant l'une des régions du monde les plus infectées) et contre :

- encéphalite japonaise, la vaccination (à faire faire dans un centre de vaccinations internationales) concerne surtout les expatriés en zone rurale, mais elle doit aussi être conseillée aux voyageurs ayant une activité de plein air importante pendant les périodes de circulation du virus (nuits sous la tente, treks dans les rizières, pendant la mousson en particulier) ;
- rage, en cas de séjour prolongé en zone rurale.

Vaccin anti-méningococcique tétravalent A/C/Y/W135 (Menveo) en période épidémique.

Préventions contre le paludisme

La majorité des voyages hors mousson (grandes villes, Rajasthan, Tamil Nadu, Kerala, Karnataka, Madya Pradesh, Uttar Pradesh et États himalayens) ne réclame aucun traitement préventif. Ce qui ne dispense pas d'une protection

rigoureuse contre les piqûres de moustiques (répulsifs peau et vêtements, moustiquaires en l'absence d'air conditionné), vecteurs d'autres maladies (dengue, chikungunya, voire encéphalite japonaise ou virus Zika) pouvant être présentes. Par contre, le risque de paludisme est réel au-dessous de 1500 m dans les Etats de l'Inde « profonde » (zones rurales de l'Orissa, du Bengale Occidental ou de l'Andra Pradesh. Pour ces régions, un traitement préventif par Atovaquone-Proguanil (Malarone ou un de ses génériques) ou chloroquine-proguanil (Savarine) devra être prescrit.

Autres risques parasites, infectieux et traumatiques

Les pollutions de la terre, de la mer et surtout de l'air, sont devenues le problème écologique majeur de l'Inde. Les pics de pollution atmosphérique, pas seulement dans les grandes villes, peuvent générer des problèmes respiratoires pour les voyageurs fragiles, qui devront donc être prudents, voire utiliser des masques protecteurs. En suivant le plus possible les conseils qui vous ont été donnés pour vous préserver des risques alimentaires, environnementaux et comportementaux dans nos recommandations générales, vous diminuerez la probabilité d'y être confrontés. Les infections d'origine alimentaire sont très fréquentes en Inde et rares sont les voyageurs qui y échappent. Redoublez donc de vigilance, dans le choix de vos boissons et repas. La randonnée dans les États himalayens (Ladakh, Cachemire, Sikkim, Himachal Pradesh) nécessite un équipement, une préparation physique et l'observance de règles strictes (dont nous vous avons parlé dans nos recommandations). Il faut savoir qu'un trek, pour être réussi, doit être une randonnée en montagne et non une épreuve sportive dont on revient épuisé. La nature, les paysages, les villages et leurs habitants sont aussi intéressants à 3 000 qu'à 4 500 mètres. Pour avoir une échelle de ce qu'est l'altitude en Himalaya, il faut se souvenir que les camps de base des expéditions qui tentent l'ascension du « toit du monde », sont installés vers 5 500 mètres, c'est à dire bien plus haut que les plus hauts sommets européens. Pour échapper au mal des montagnes, il faut garder en permanence à l'esprit les règles montagnardes : s'acclimater, monter lentement (paliers de moins de 300 mètres par jour entre 3 000 et 4 500 mètres, et de moins de 150 mètres au-delà), « monter haut, dormir bas ». Ces règles doivent permettre de remédier à l'apparition d'un mal aigu des montagnes et, surtout, d'éviter ses redoutables complications que sont l'œdème pulmonaire et l'œdème cérébral de haute-montagne. Des traitements préventifs peuvent être prescrits par les médecins spécialisés, qui auront conseillé un test à l'hypoxie avant le départ.

ASSURANCES

Pourquoi souscrire une assurance ?

~ **Parce qu'on ne sait jamais ce qui peut vous arriver avant votre voyage, ou pendant !**

Malgré tous nos talents, nous ne savons pas encore prédire l'avenir...

~ **Parce qu'on viendra vous chercher même à Bab el-Oued !**

Où que vous soyez, au fin fond de la Pampa, perdu dans les steppes ou perché sur un iceberg, notre assureur viendra vous chercher en cas de problème ! Bon, sauf sur la Lune, qu'on refuse toujours d'ajouter au contrat puisque notre fusée à propulsion d'idées ne serait pas aux normes européennes, bref...

~ **Parce qu'on assure !**

Même si vous avez une carte bancaire qui assure, nous vous conseillons de vous renseigner pour connaître précisément les clauses de votre contrat ! Vous verrez que les plafonds de dédommagement et les garanties de notre assurance sont généralement plus avantageux que ceux proposés par des assurances classiques.

Pendant le voyage : comment ça marche en cas de pépin ?

Le bon réflexe : appelez ! Dès la survenue du problème, et avant d'engager quelque frais que ce soit, appelez Mutuaide Assistance (01 45 16 43 19) ou demandez à l'équipe locale de vous assister. Le plateau d'assistance est disponible 24h/24 et 7 jours/7.

Etes-vous bien certain de ne pas vouloir souscrire une assurance voyage ?

Pour le savoir, posez-vous les bonnes questions :

- ~ vos garanties couvrent-elles l'ensemble des participants de ce séjour ?
- ~ en cas de voyage interrompu, vos garanties proposent-elles un séjour de compensation ?
- ~ vos garanties assurent-elles le remboursement des frais médicaux à l'étranger jusqu'à 200.000€ par personne ?

Pour décider en toute connaissance de cause, comparez :

Un conseil : choisissez la tranquillité au meilleur prix

Si vous réglez votre séjour avec une Visa Premier, Infinite ou Mastercard Gold, Platinum, souscrivez l'Assurance

Tranquillité CB.

Vous complèterez et renforcerez les garanties de l'assurance de votre carte bancaire. C'est la certitude de profiter d'une couverture optimale au meilleur prix !

Last but not least...

En souscrivant une assurance avec Nomade, vous profitez de l'aide de notre Service Relation Client pour accomplir vos démarches auprès de l'assureur. Vous mettez ainsi toutes les chances de votre côté pour bénéficier des garanties souscrites dans les meilleurs délais et en toute tranquillité. Si vous optez pour une assurance de carte bancaire, vous assurez vous-même les démarches et, un bon conseil, armez-vous de patience... !

Souhaitez-vous souscrire une assurance voyage avec Nomade ?

Quel contrat choisir ?

~ **Vous voulez dormir sur vos deux oreilles avant et pendant le voyage : choisissez le contrat Tranquillité (3,80% du prix de votre voyage)**

Vous bénéficiez d'une protection complète en cas d'annulation liée à un problème médical touchant votre personne ou vos proches, mais également si vous annulez votre séjour à cause d'un événement empêchant la réalisation du voyage. Par exemple, si jamais un volcan se réveille sans crier gare, les frais de report sont pris en charge. Perte de bagages, soucis médical, dentaire... qui menacent de gâcher votre séjour ? Vous êtes pris en charge. Pour de plus gros bobos, où que vous soyez, le contrat tranquillité assure votre rapatriement !

~ **Vous hésitez car vous avez une carte bancaire qui assure : optez pour le contrat Tranquillité Carte Bancaire (2,80% du prix de votre voyage)**

Vous profitez exactement des mêmes garanties que celles du contrat Tranquillité, à la seule différence qu'il vient compléter les garanties proposées par votre assurance carte bancaire (attention, contrat réservé exclusivement aux titulaires de Visa Premier, MasterCard Gold, Platinum, Infinite, ayant réglé l'intégralité du séjour avec leur carte bancaire). En cas de problème, vous prévenez d'abord votre assurance carte bancaire, qui définira les modalités d'assistance et de dédommagement. Ensuite, votre contrat Tranquillité Carte Bancaire

LE PAYS

Us et coutumes

L'Inde est un pays de traditions. Voici quelques conseils qui vous éviteront de commettre des impairs et vous permettront de nouer un meilleur contact avec les locaux.

- La main gauche étant considérée comme impure, cela induit quelques règles tacites : on ne touche pas la nourriture de la main gauche (les locaux ne mangent normalement qu'en utilisant les doigts de la main droite) et si vous voulez donner ou prendre quelque chose à un Indien, utilisez toujours la main droite, surtout lorsqu'il s'agit d'argent.
- Déchaussez-vous avant d'entrer dans un monument religieux ou chez quelqu'un.
- Pour les couples, les signes d'affection en public sont très mal vus : on ne se tient pas la main, on ne s'enlace pas et surtout, on ne s'embrasse pas ! Dans certains états, un baiser est même passible d'amende ! Mais de manière générale, il s'agit simplement de respecter la sensibilité des locaux...
- En ce qui concerne la tenue vestimentaire : les Indiens sont pudiques.
Pour les femmes : évitez les vêtements qui dévoilent la poitrine, les épaules et les genoux : cela inclut les débardeurs, les jupes courtes et les shorts. T-shirts à manches courtes, pantacourts et jupes longues ne posent aucun problème.
Pour les hommes : évitez shorts et débardeurs. Bermudas, pantacourts et T-shirts ne posent pas de problème.
Attention : être torse nu est très mal perçu.
- Ne désignez pas quelqu'un avec votre index, cela est considéré comme irrespectueux.

Quoi qu'il en soit, n'oubliez pas que vous êtes étrangers : si vous oubliez certaines de ces traditions, cela sera accepté !

Informations pratiques

À Delhi et à Bombay, les infrastructures médicales sont satisfaisantes, tant pour ce qui relève d'une consultation en ville que pour une éventuelle hospitalisation. Dans tous les cas, vous ne prendrez de décision qu'après consultation de votre compagnie d'assistance et, au besoin, des services de l'ambassade de France.

Télécommunications

A savoir que l'indicatif international 91 est requis uniquement pour téléphoner de l'étranger vers l'Inde. L'Inde a instauré un numéro unique d'urgence et a choisi le 112. Les numéros 100 (police), 101 (incendies), 102 et 108 (ambulances), seront routés vers le 112.

Décalage horaire

Le décalage horaire entre l'Inde et la France est de +3h30.

Electricité

Le voltage et la fréquence en Inde sont les mêmes qu'en France (230 V, 50 Hz). Vous pouvez donc utiliser tous vos appareils. En Inde, on utilise des prises de types C (Europe), D (Inde) et M (Inde).

Bibliographie

Romans :

- L'Équilibre du Monde, de Rohinton Mistry
- Le Sari Rose, de Javier Moro
- Shantaram, de Gregory David Roberts
- La Vingtième Épouse, de Indu Sundaresan
- Le Festin des Roses, de Indu Sundaresan
- L'Enchanteresse, de Florence de Salman Rushdie
- Les Enfants de Minuit, de Salman Rushdie
- Le Dernier Moghol, de William Dalrymple

Guides :

- Guide Bleu Inde du Nord
- Guide National Geographic Inde

Traditionnel et religieux :

- La Bhagavad Gita
- Le Ramayana
- Le Mahabharata

Films :

- Slumdog Millionaire
- Lagaan
- Jodhaa Akbar
- Water
- Une famille indienne

Et bien d'autres...

TOURISME RESPONSABLE

Charte éthique du voyageur

Charte éthique du voyageur

- ~ Bien s'informer sur les habitants et leur mode de vie, le patrimoine, la religion, l'environnement, l'économie, et apprendre quelques mots dans la langue de la destination.
- ~ Choisir des professionnels impliqués dans le tourisme responsable : agences de voyage, tour-opérateurs, compagnies aériennes, guides, activités sur place, hébergements, restaurants.
- ~ N'emporter que l'essentiel, et garder de la place dans la valise pour ramener des souvenirs fabriqués localement. Se renseigner sur la pratique et les limites du marchandage des prix et sur les pourboires laissés aux professionnels : restaurants, hébergements, guides, artisans, commerçants, sans s'obstiner à vouloir obtenir des privilèges.
- ~ Pour partir l'esprit léger, garder l'esprit critique. S'interroger sur la réalité des risques de la destination, et se renseigner auprès des organismes compétents, sans se laisser trop influencer par certains médias.

Pendant le voyage : Respecter aussi bien la nature que les hommes et leur culture.

- ~ Se mettre au diapason des us et coutumes de la destination, sans imposer ses habitudes ni son style de vie, en portant attention à la manière de s'habiller notamment dans les lieux de culte, mais aussi aux signes de richesse qui

peuvent contraster avec le niveau de vie local. Goûter la cuisine locale, et être curieux des modes d'hébergements authentiques.

~ Avant de photographier une personne, prendre le temps de lui demander l'autorisation et profiter de l'occasion pour nouer le dialogue. Pour les enfants, demander l'accord des parents.

~ Comme chez soi, trier les déchets lorsque cela est possible, économiser l'eau et l'énergie. Respecter aussi les règles affichées dans les espaces naturels, afin de préserver l'équilibre des lieux, de même que dans les musées, les villes, ou sur les plages.

~ Veiller à ne pas prélever de souvenirs dans les sites naturels et archéologiques, et à ne pas favoriser le vol et les dégradations en achetant des objets sacrés ou des produits issus d'espèces protégées. Préférer le don aux associations compétentes, aux écoles, aux chefs de villages, plutôt que de favoriser la mendicité, notamment celle des enfants. Dénoncer l'exploitation sexuelle des enfants. Dans plusieurs pays dont la France, des lois poursuivent les délits sexuels commis à l'étranger.

Après le voyage : Favoriser le dialogue entre les cultures pour permettre un tourisme facteur de paix.

~ Honorer ses engagements avec les personnes rencontrées pendant le voyage, l'envoi de photos par exemple. Si vous avez remarqué des situations graves et intolérables, les signaler à l'agence qui vous a vendu le voyage ou aux autorités compétentes.

~ Compenser tout ou partie des émissions liées à son voyage, et notamment les déplacements en avion, en contribuant à des projets de solidarité climatique. Soutenir des initiatives locales en donnant à des associations de développement, en s'engageant au sein d'ONG, ou en achetant des produits du commerce équitable.

~ Partager son expérience de voyageur, en famille, avec ses amis, ou sur les réseaux sociaux pour témoigner des richesses et des fragilités de notre planète, et faire bénéficier aux autres de conseils pour voyager mieux.

~ Préparer son prochain voyage, proche ou lointain, en prenant conscience des nombreuses vertus du tourisme, non seulement économiques et sociales mais aussi culturelles et environnementales. Le tourisme donne de la valeur au patrimoine et encourage sa protection.

Pour de plus amples informations sur le tourisme responsable et profiter d'autres conseils pour voyager mieux : www.tourisme-responsable.org

Agir pour un tourisme responsable (ATR)

NOTRE ENGAGEMENT AUPRÈS D'AGIR POUR UN TOURISME RESPONSABLE

L'esprit ATR

Être membre d'ATR (Agir pour un Tourisme responsable), c'est s'engager sur la limitation des effets négatifs de l'activité touristique. C'est développer de nouvelles pratiques de tourisme responsable et durable. C'est aussi un état d'esprit qui correspond pleinement à ce que nous sommes chez Nomade Aventure et, surtout, à ce que sont nos clients.

La labellisation

Cela fait plusieurs années que nous sommes engagés dans une démarche qualité contrôlée, tous les ans, par un audit.

Aujourd'hui, nous sommes labellisés avec ECOCERT, un organisme indépendant qui contrôle le respect des valeurs affichées par les entreprises.

Nous sommes fiers dans ce cadre de participer à l'élaboration de critères mesurables pour :

- ~ encourager le développement d'un tourisme qualitatif pour une découverte authentique des régions d'accueil et de leur culture ;
- ~ veiller à ce que les retombées économiques soient le plus justement réparties entre les acteurs du voyage, et participer à un développement durable des destinations ;
- ~ respecter les usages et différences culturelles des régions d'accueil ;
- ~ respecter l'environnement et le patrimoine culturel et naturel ;
- ~ informer de façon transparente et sincère ;
- ~ s'engager en matière de compensation CO2.

Des principes qui sont partagés par toute la tribu Nomade, mais aussi par l'ensemble de ses partenaires, prestataires ou réceptifs.

Pour mieux comprendre notre démarche, n'hésitez pas à consulter le Cahier des charges ATR que nous devons respecter. Egalement, pour toute information concernant la labellisation ATR, rendez-vous sur le site www.tourisme-responsable.org

Et vous, que pouvez-vous faire ?

Nomade Aventure vous recommande d'adopter durant votre séjour une attitude fidèle aux engagements d'ATR. Ces recommandations sont précisées dans LA CHARTE ETHIQUE DU VOYAGEUR que vous avez reçue avec vos documents de voyage et que vous pouvez consulter à tout moment sur notre site Internet. Nous pouvons également vous l'envoyer par courrier, sur simple demande de votre part.

Quelques conseils : évitez l'usage des bouteilles en plastiques, évitez les emballages en portions individuelles, et rapportez tout ce vous pouvez, en particulier les piles et emballages plastiques, difficilement recyclables actuellement dans bon nombre de pays.

Bon voyage !



Qui m'aime me suive !

NOS AGENCES

PARIS

40, rue de la Montagne
Sainte-Geneviève 75005 Paris
01 46 33 71 71

TOULOUSE

43, rue Peyrolières
31100 Toulouse
05 62 30 10 77

LYON

10, quai Tilsitt
69002 Lyon
04 72 44 13 50

MARSEILLE

12, rue Breteuil
13001 Marseille
04 84 25 21 86

Nos agences partenaires à BRUXELLES

Nomades, place Saint-Job 27, 1180 Bruxelles
00 32 (0) 375 20 20 - Nomades, avenue Baron
d'Huart 7, 1150 Bruxelles **00 32 (2) 774 04 04**

NOMADE AVENTURE SAS, capital : 37 666€ • RCS Paris 384 748 315 • Siret : 384 748 315 000 49 • ATOUT FRANCE (Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours) - 79/81 rue de Clichy 75009 Paris • Immatriculation Atout France n° IM075100013 • Assurance Responsabilité Civile et Professionnelle : ALLIANZ IARD n° 55 99 5601 - 1 cours Michelet CS 30051 92076 Paris la Défense Cedex • Garantie financière : Atradius Credit Insurance NV (RCS Nanterre 417 498 755), 44 avenue Georges Pompidou 92596 Levallois-Perret Cedex